

NON AU SACRIFICE DE TERRES AGRICOLES AU PROFIT DE LA FINANCE

Nous sommes en train de vivre une crise sanitaire sans précédent, qui doit nous faire réfléchir sur les vrais combats à mener.

Sans les producteurs locaux, les commerces de proximité, l'entraide, l'ingéniosité des métiers de bouche, la population n'aurait sans doute pas pu se nourrir correctement lors du premier confinement.

Il y a donc urgence à les préserver et les privilégier, à réfléchir au vivre autrement.

Construire des milliers de m² est en totale contradiction avec ce que nous vivons!!

Sacrifier 46 ha de terres agricoles fertiles au profit de 145 000 m² de constructions paraît totalement irresponsable, eu égard aux problèmes identifiés issus du changement climatique aggravé par l'industrialisation, la pollution par gaz d'échappement, le non respect de l'environnement et l'abus de logiques financières.

L'expansion de la COVID est aussi une manifestation des exactions et destructions en tout genre commises par l'homme à l'encontre de la nature et de sa biodiversité.

La terre nous nourrit, il serait temps de la respecter.

Alors que l'Etat lui-même envisage, à présent, de relocaliser les entreprises essentielles à la vie du pays, ne serait-il pas aberrant que, dans le même temps, on procède à Cavaillon même à la délocalisation de la production agricole pourtant si connue et si prisée dans tous les départements du sud de la France ?

La création d'une ZAC sur une zone inondable questionne aussi sur son devenir et les dangers encourus par tous ceux et celles qui la fréquenteront. En effet, les crues subies un peu partout, durant ces dernières années, n'ont aucune raison d'épargner le Vaucluse (se souvenir de la crue de l'Eze). Quant aux responsables du projet, ils ne pourront pas dire « on ne savait pas » mais, une fois de plus, ils échapperont à la sanction judiciaire faute de culpabilité avérée!

Ici ou là, partout dans nos territoires, nous voyons de grandes zones qui, elles aussi ont détruit des hectares de terres agricoles pour des réalisations improbables, maintenant totalement délaissées, à l'abandon. Les exemples en ce domaine sont innombrables, il suffit de se reporter aux rapports périodiques de la Cour des Comptes pour se convaincre de ce gâchis : ronds- points sous dimensionnés, projet d'aéroport obsolète, terrains en friche suite à magouille... Cela démontre bien que les réflexions ou études en amont de leur construction sont trop souvent insuffisamment élaborées pour prévoir que ces ouvrages ou modèles de bâtisses gigantesques n'ont pas vocation à fonctionner ou à durer. Trop souvent, pour contrecarrer les dommages agricoles, ces projets sont édulcorés par des perspectives d'emplois alléchants, en l'occurrence 1600, sans même connaître les futurs acquéreurs! Au final, en cas d'échec, c'est encore et toujours aux détriments de la terre et de ceux qui la chérissent.

Pourquoi commettre la même erreur dans ce beau département qu'est le Vaucluse ?

Pourquoi détruire des zones naturellement propices à une culture saine et naturelle ?

Pourquoi ne pas préserver l'agriculture, la faune et la flore ?

Pourquoi ne pas se préoccuper réellement de toutes les conséquences : risques d'inondation, pollutions visuelle et atmosphériques, bruits, dégradation des conditions de vie à proximité ? Plutôt

que de répondre aux craintes de la MRAe par une reconnaissance et une maîtrise de ces risques et des mesures sensées y remédier!

. Pourquoi ne pas se réapproprier les constructions existantes désaffectées pour satisfaire les besoins d'industrialisation de la commune, (13 ha de foncier actuellement en hibernation) ?

Pourquoi toujours privilégier la logique destructrice des espaces naturels ?

Les leçons de la pandémie, des catastrophes naturelles : tsunami, tempêtes, incendies, inondations, ne servent elles donc à rien ? Les intérêts financiers l'emporteront-ils toujours sur la sagesse ?

Pour toutes ces raisons, le Collectif VAVED (vie et avenir en val de Durance) dont les membres sont durement impactés par les nuisances liées à un centre d'enfouissement des déchets qualifié pourtant, par des études préalable, comme sans risques ni préjudices pour la population, ***s'oppose à ce projet visant lui aussi au non respect de la nature et à sa destruction.***

Trop de risques pour l'environnement et sa population ne sont que trop succinctement traités.

Trop de démonstrations aléatoires pour minimiser les risques et valoriser le projet rejettent doute crédibilité.

Trop de rappels légitimes dont il n'est pas tenu compte par les concepteurs (avis de la MRAe, observations du principe de zéro artificialisation nette du territoire, du plan alimentaire du Luberon, du Code de l'environnement...) jalonnent ce plan qui fait fi du bien être d'une population et de la prise en compte des catastrophes naturelles de plus en plus imprévisibles.

Même après une étude plus approfondie de la documentation mise à disposition, notre collectif ne peut et refuse de comprendre la soi-disant nécessité de procéder à « l'artificialisation irréversible de 46 ha de terres agricoles » de plus irriguées pour une réalisation aux bénéfices incertains et aux catastrophes environnementales de plus en plus imprévisibles!

Pour le Collectif « Vie et Avenir en Val de Durance » (VAVED)

301 Chemin de La Barque

05300 Valenty VENTAVON

M. Robit